

Démarche : Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026
Organisme : Pôle Appui aux Instances Stratégiques, Direction Sarthe Autonomie

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

La prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans et plus constitue un enjeu majeur de santé publique car elle permet de retarder ou d'éviter l'apparition de limitations fonctionnelles qui impactent fortement la qualité de vie, la participation sociale et le maintien à domicile. Intervenir préocemment sur les facteurs de risque, qu'ils soient physiques, cognitifs, psychologiques, sociaux ou environnementaux, contribue à préserver les capacités de la personne, à réduire les situations de dépendance évitables et à soutenir un vieillissement actif et en bonne santé.

La Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) a été instaurée dans chaque département par les articles 3 à 5 de la loi ASV relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement du 28 décembre 2015. Elle constitue un cadre de gouvernance et d'élaboration d'une stratégie commune et partagée en matière de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Dans ce cadre, et dans la continuité de son action, la CFPPA de la Sarthe fait paraître pour 2026 un **appel à projets à destination des acteurs proposant des actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs proches aidants. Cet appel à projets comprend un volet spécifique au plan national antichute.**

En effet, la prévention des chutes constitue elle aussi un enjeu majeur de santé publique pour les personnes âgées, enjeu reconnu au plan national et régional. Le plan national de prévention des chutes, soutenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), vise à réduire de 20% le nombre de chutes chez les personnes âgées de plus de 60 ans.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire, dans le cadre de l'appel à projets de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Conseil départemental de la Sarthe, mobilise une enveloppe financière spécifique pour soutenir des projets innovants, adaptés et probants dans le département de la Sarthe, ciblant :

- Les EHPAD
- Les SAD Aide et Soins déjà autorisés ou SSIAD dont la demande d'autorisation est en cours d'instruction.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale et nationale visant à renforcer la prévention des chutes, améliorer la qualité de vie et préserver l'autonomie des personnes âgées à domicile comme en établissement.

Le présent cahier des charges vise ainsi à présenter les attendus de cet appel à projets commun, comportant un volet propre à la CFPPA **(« Volet CFPPA »)** et un volet spécifique au plan national antichute **(« Volet PAC »)**. Les acteurs sont invités à prendre connaissance des différents éléments de cadrage présentés ci-après afin de positionner au mieux leur candidature.

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Nous attirons l'attention des acteurs sur la possibilité de candidater à l'un, à l'autre ou aux deux volets, en fonction de leur éligibilité et de la nature de leur projet.

Cahier des charges de l'appel à projets

Le cahier des charges à télécharger ci-dessus présente les attendus de cet appel à projets commun, comportant un volet propre à la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (« Volet CFPPA ») et un volet spécifique au plan national antichute (« Volet PAC »). Les acteurs sont invités à prendre connaissance des différents éléments de cadrage présentés dans le cahier des charge afin de positionner au mieux leur candidature.

Nous attirons l'attention des acteurs sur la possibilité de candidater à l'un, à l'autre ou aux deux volets, en fonction de leur éligibilité et de la nature de leur projet :

-**Volet CFPPA** : pour les organismes de droit privé ou public (ex. associations, entreprises, collectivités, structures non médico-sociales).

-**Volet PAC** : réservé aux seuls ESMS PA (EHPAD et SAD Aides et Soins déjà autorisés ou SSIAD dont la demande d'autorisation est en cours d'instruction)

1 action = 1 dossier à déposer

- Il est nécessaire de déposer 1 dossier pour 1 action.
- Une action peut être ponctuelle (type conférence, salon, journée) ou composée d'un ensemble de séances aux objectifs communs.
- Si une même action est réalisée dans plusieurs communes ou auprès de groupes de personnes différentes, le dépôt d'un seul dossier est suffisant.

Sélection du volet

Vous souhaitez déposer un projet pour...:

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Le volet CFPPA (vous êtes un organisme de droit privé ou public)

Le volet PAC (vous êtes une structure médico-sociale à destination des personnes âgées)

1 - Présentation de la structure

1.1. Coordonnées de la structure qui va mener l'action

Nom de la structure

Adresse du siège social

Statut de la structure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Association déclarée

Société

Etablissement

Collectivité

Autre

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Si autre, précisez :

Précisions sur le statut de la structure (le type), par exemple : pour les sociétés : SA, SARL, EURL, etc. ; pour les collectivités : EPCI, communes, service (CCAS, etc.) , etc. ; pour les établissements : EHPAD, résidence services, etc.

Adresse de la structure

Mail de la structure

Téléphone de la structure

Présentez succinctement votre structure (historique, expérience, champ d'action, implantation géographique...)

La présentation demandée à toutes les structures est particulièrement utile s'il y a eu des changements au sein de la structure (changements de nom, d'activité...) ou si celle-ci est nouvelle sur le champ de la prévention ou sur le territoire.

1.2. Coordonnées du responsable légal de la structure

Nom du responsable légal

Prénom du responsable légal

Fonction du responsable légal

Mail du responsable légal

Téléphone du responsable légal

1.3. Coordonnées du responsable de l'action

Nom du responsable de l'action

Prénom du responsable de l'action

Mail du responsable de l'action

Téléphone du responsable de l'action

2 - Informations générales sur l'action

Intitulé de l'action

Dans le cadre d'une demande de financement pour le Volet CFPPA, votre action concerne l'axe...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Axe 1 : amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles
- Axe 3 : coordination et appui des actions de prévention mises en œuvre par les services autonomie à domicile (SAD)
- Axe 4 : soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie
- Axe 5 : développement d'autres actions collectives de prévention
- Axe 6 : développement d'actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Quelle est la thématique de l'action ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Activité physique
- Alimentation
- Santé mentale
- Santé cognitive
- Santé auditive
- Santé visuelle
- Autre

Si autre, précisez

Vous avez choisi l'option "Autre", merci de préciser la/les thématiques de l'action (Accès aux droits, Habitat et cadre de vie, Lien social, Mobilité (dont sécurité routière), Préparation à la retraite, Santé bucco-dentaire, Sommeil, Usage du numérique, etc.)

S'agit-il...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- D'une nouvelle action
- Du renouvellement d'une action financée une précédente année par la CFPPA
- D'une action présentée une précédente année à la CFPPA mais non financée

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Quels sont les axes majeurs d'amélioration apportés à l'action ?

Votre demande de financement est pour...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Un projet annuel (réalisé entre le 1er septembre 2026 et le 31 août 2027)
- Un projet pluriannuel (réalisé entre le 1er septembre 2026 et le 31 août 2027 et renouvelé entre le 1er septembre 2027 et le 31 août 2028)

Quelles sont les raisons qui expliquent le besoin d'un financement pluriannuel ?

Pour les projets pluriannuels, une attention spécifique sera portée :

- au public visé et à la stratégie déployée par le porteur pour l'atteindre, notamment, les publics en situation de vulnérabilité (précaire, isolé, fragile...) dans un enjeu de lutte contre les inégalités territoriales de santé ;
- à la démarche d'évaluation ou au caractère probant du

3 - Description de l'action

3.1. Quelles sont les activités prévues?

Décrire les activités de l'action

La description des activités doit contenir pour chaque séance type :

- le nom
- la durée
- les professionnels mobilisés
- le but de la séance (objectifs opérationnels)
- le déroulé d'une séance avec si possible des exemples d'activités
- les indicateurs d'évaluation de l'impact si vous en disposez (pour plus d'information concernant les indicateurs, vous pouvez vous référer au document ci-joint)

Une action peut être composée d'une seule ou plusieurs séances types.

Description d'une séance type

Détail d'une séance type

Détail d'une séance type

Détail d'une séance type

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

L'origine du projet

- **Les éléments de diagnostics et les constats de terrain** permettent d'étayer le projet, d'expliquer les problématiques de santé liées à la perte d'autonomie et les besoins que le projet ambitionne de traiter. Les éléments de diagnostic peuvent être issus des recherches pluridisciplinaires, des expériences des acteurs de référence ou des acteurs de terrain. Plusieurs ressources sont listées dans le cahier des charges (lien en haut du formulaire).

- **Les modalités de conception du projet** (reprise d'un projet existant, enquête auprès des bénéficiaires...) apportent également des informations sur l'origine du projet.

Quels sont les objectifs de l'action ? (Problématiques de santé concernées, besoins du territoire, etc.) Merci de citer les éléments de diagnostic, les références ou les constats de terrain étayant votre action.

À quelles priorités de la CFPPA répond l'action ?

Comment l'action a été conçue ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- L'action a été conçue par notre structure
- À partir d'une action déjà mise en œuvre dans un autre département
- À partir d'une action qui a démontré l'adoption de changement de comportements des participants à travers une évaluation d'impact

Quel est le nom du programme et les références des articles ou communications scientifiques qui étayent l'action ?

Où et par qui?

3.2. Qui sont les bénéficiaires de l'action ?

Le public ciblé (Volet CFPPA)

- Les actions financées dans le cadre du Volet CFPPA s'adressent **aux personnes de 60 ans et plus vivant à leur domicile ou en établissement ainsi qu'aux proches aidants** de ces personnes. Une attention particulière sera portée aux actions qui contribuent à **lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et à atteindre les personnes en situation de vulnérabilité** (démarche d'aller-vers).

Le public ciblé (Volet PAC)

Les actions financées dans le cadre du Volet PAC s'adressent **aux personnes de 60 ans et plus vivant à leur domicile ou en établissement. Une attention particulière sera portée aux actions qui contribuent au repérage des personnes à risque, à la prévention

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026
secondaire après chute, à l'accompagnement des parcours de soins et de prévention et à la sensibilisation et la formation des professionnels**.

Les bénéficiaires visés par l'action...

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Vivent à leur domicile

Vivent en EHPAD

Sont des proches aidants

Quelles sont les caractéristiques des personnes spécifiquement ciblées par l'action ? (âge, situation géographique, critères de fragilité...)

Les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans la conception de l'action? Si oui, comment?

Quels sont les moyens et outils envisagés pour communiquer l'action ?

Envisagez-vous une démarche particulière pour atteindre les personnes en situation de vulnérabilité ? Si oui, laquelle ?

Quel est le nombre de participants uniques envisagé ? C'est-à-dire le nombre de personnes différentes qui participeront à l'action. Une personne qui participe à deux temps d'une même action est à compter qu'une seule fois. Si l'action s'adresse à plusieurs groupes différents, faire le total du nombre de personnes prévues sur l'ensemble des groupes.

Avez-vous des précisions à apporter sur le nombre de participants (nombre de personnes par groupe, justification du nombre envisagé...) ? Si oui, lesquelles ?

3.3. Où se déroule l'action?

L'action se déroule...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En présentiel

À distance?

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Le lieu est-il accessible aux personnes ciblées?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le lieu n'est pas accessible aux personnes ciblées, qu'avez vous prévu pour faciliter cette accessibilité ?

Y-a-t-il des modalités de transport à des horaires compatibles et des facilités d'accès ?

Qu'avez-vous prévu pour faciliter la mise en œuvre de l'action à distance (visite chez le bénéficiaire, matériel...)?

Merci de lister les territoires de réalisation de l'action.

Si votre action se réalise sur l'ensemble du département, sélectionnez uniquement l'option "Tout le département".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Tout le département

Communauté urbaine Le Mans Métropole

Communauté de communes Maine Saosnois

Communauté de communes LBN Communauté

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

Communauté de communes du Pays Fléchois

Communauté de communes du Pays Sabolien

Communauté de communes Sud Sarthe

Communauté de communes du Perche Emeraude

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille

Communauté de communes du Sud Est Manceau

Communauté de communes du Val de Sarthe

Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

Communauté de communes Orée de Bercé – Belinois

Communauté urbaine d'Alençon

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour Le Mans Métropole

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Aigné

Allonnes

Arnage

Champagné

Chaufour-Notre-Dame

Coulaines

Fatines

Fay

La Chapelle-Saint-Aubin

La Milesse

Le Mans

Mulsanne

Pruillé-le-Chétif

Rouillon

Ruaudin

Saint-Georges-du-Bois

Saint-Saturnin

Sargé-lès-le-Mans

Trangé

Yvré-l'Évêque

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour Le Maine Saosnois

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Aillières-Beauvoir

Avesnes-en-Saosnois

Beaufay

Blèves

Bonnétable

Briosne-lès-Sables

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Congé-sur-Orne
- Contilly
- Courcemont
- Courcival
- Courgains
- Dangeul
- Jauzé
- Les Aulneaux
- Les Mées
- Louvigny
- Louzes
- Lucé-sous-Ballon
- Mamers
- Marollette
- Marolles-les-Braults
- Meurcé
- Mézières-sur-Ponthouin
- Moncé-en-Saosnois
- Monhoudou
- Nauvay
- Neufchâtel-en-Saosnois
- Nogent-le-Bernard
- Nouans
- Origny-le-Roux
- Panon
- Peray
- Pizieux
- René
- Rouperroux-le-Coquet
- Saint-Aignan
- Saint-Calez-en-Saosnois
- Saint-Cosme-en-Vairais
- Saint-Georges-du-Rosay
-

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Saint-Pierre-des-Ormes
- Saint-Rémy-des-Monts
- Saint-Rémy-du-Val
- Saint-Vincent-des-Prés
- Saosnes
- Suré
- Terrehault
- Thoigné
- Vezot
- Villaines-la-Carelle

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour LBN Communauté

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes

- Amné
- Auvers-sous-Montfaucon
- Avessé
- Brains-sur-Gée
- Brûlon
- Chantenay-Villedieu
- Chassillé
- Chemiré-en-Charnie
- Chevillé
- Coulans-sur-Gée
- Crannes-en-Champagne
- Épineu-le-Chevreuil
- Fontenay-sur-Vègre
- Joué-en-Charnie
- Longnes
- Loué
- Maigné
- Mareil-en-Champagne
- Noyen-sur-Sarthe
- Pirmil

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Poillé-sur-Vègre
- Saint-Christophe-en-Champagne
- Saint-Denis-d'Orques
- Saint-Ouen-en-Champagne
- Saint-Pierre-des-Bois
- Tassé
- Tassillé
- Vallon-sur-Gée
- Viré-en-Champagne

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour la Haute Sarthe Alpes Mancelles

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes

- Ancinnes
- Assé~~le~~Boisne
- Assé~~le~~Riboul
- Beaumont~~sur~~Sarthe
- Bérus
- Béthon
- Bourg~~le~~Roi
- Chérancé
- Chérisay
- Doucelles
- Douillet
- Fresnay~~sur~~Sarthe
- Fyé
- Gesnes~~le~~Gandelin
- Grandchamp
- Juillé
- Le~~Tronchet~~
- Livet~~en~~Saosnois
- Maresché
- Moitron~~sur~~Sarthe
- Montreuil~~le~~Chétif

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Moulins~~le~~Carbonnel
- Oisneau~~le~~Petit
- Piacé
- Rouessé~~le~~Fontaine
- Saint~~le~~Aubin~~de~~Locquenay
- Saint~~le~~Christophe~~du~~Jambet
- Saint~~le~~Georges~~le~~Gaultier
- Saint~~le~~Léonard~~des~~Bois
- Saint~~le~~Marceau
- Saint~~le~~Ouen~~de~~Mimbré
- Saint~~le~~Paul~~le~~Gaultier
- Saint~~le~~Victeur
- Ségrie
- Sougé~~le~~Ganelon
- Thoiré~~sous~~Contensor
- Vernie
- Vivoïn

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour Le Gesnois Bilurien

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes

- Ardenay-sur-Mérize

- Bouloire

- Connerré

- Coudrecieux

- Le Breil-sur-Mérize

- Lombron

- Maisoncelles

- Montfort-le-Gesnois

- Nuillé-le-Jalais

- Saint-Célerin

- Saint-Corneille

- Saint-Mars-la-Brière

- Saint-Michel-de-Chavaignes

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Savigné-l'Évêque
- Sillé-le-Philippe
- Soulitré
- Surfonds
- Thorigné-sur-Dué
- Torcé-en-Vallée
- Tresson
- Val-de-la-Hune

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Pays Fléchois

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes
- Arthezé
- Bazouges-sur-Loir
- Bousse
- Clermont-Créans
- Courcelles-la-Forêt
- Crosmières
- La Chapelle-d'Aligné
- La Flèche
- La Fontaine-Saint-Martin
- Ligron
- Mareil-sur-Loir
- Oizé
- Thorée-les-Pins
- Villaines-sous-Malicorne

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Pays Sabolien

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes
- Asnières-sur-Vègre
- Auvers-le-Hamon
- Avoise
- Bouessay
-

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Dureil
- Juigné-sur-Sarthe
- Le Bailleul
- Louailles
- Notre-Dame-du-Pé
- Parcé-sur-Sarthe
- Pincé
- Précigné
- Sablé-sur-Sarthe
- Solesmes
- Souvigné-sur-Sarthe
- Vion

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Sud Sarthe

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes
- Aubigné-Racan
- Chenu
- Château-l'Hermitage
- Coulongé
- La Bruère-sur-Loir
- La Chapelle-aux-Choux
- Luché-Pringé
- Le Lude
- Mansigné
- Mayet
- Pontvallain
- Requeil
- Saint-Germain-d'Arcé
- Saint-Jean-de-la-Motte
- Sarcé
- Savigné-sous-Ples-Lude
- Vaas
- Verneil-le-Chétif

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Yvré~~e~~le~~e~~Pôlin

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Perche Emeraude

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Avezé

Beillé

Boëssé~~e~~le~~e~~Sec

Bouër

Champrond

Cherré~~e~~Au

Cormes

Courgenard

Dehault

Duneau

Gréez~~e~~sur~~e~~Roc

La Bosse

La Chapelle~~e~~du~~e~~Bois

La Chapelle~~e~~Saint~~e~~Rémy

La Ferté~~e~~Bernard

Lamnay

Le Luart

Melleray

Montmirail

Préval

Prévelles

Saint~~e~~Aubin~~e~~des~~e~~Coudrais

Saint~~e~~Denis~~e~~des~~e~~Coudrais

Saint~~e~~Jean~~e~~des~~e~~Échelles

Saint~~e~~Maixent

Saint~~e~~Martin~~e~~des~~e~~Monts

Saint~~e~~Ulphace

Sceaux~~e~~sur~~e~~Huisne

Souvigné~~e~~sur~~e~~Même

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Théligny
- Tuffé~~à~~Val~~à~~de~~à~~la~~à~~Chéronne
- Villaines~~à~~la~~à~~Gonais
- Vouvray~~à~~sur~~à~~Huisne

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Maine Cœur de Sarthe

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes**

- Ballon~~à~~Saint Mars
- Courcebœufs
- Joué~~à~~l'Abbé
- La Bazoge
- La Guierche
- Montbizot
- Neuville~~à~~sur~~à~~Sarthe
- Saint~~à~~Jean~~à~~d'Assé
- Saint~~à~~Pavace
- Sainte~~à~~Jamme~~à~~sur~~à~~Sarthe
- Souillé
- Souligné~~à~~sous~~à~~Ballon
- Teillé

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour Loir-Lucé-Bercé

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes**

- Beaumont~~à~~Pied~~à~~Bœuf
- Beaumont~~à~~sur~~à~~Dême
- Chahaignes
- Courdemanche
- Dissay~~à~~sous~~à~~Courcillon
- Flée
- Jupilles
- La Chartre~~à~~sur~~à~~le~~à~~Loir
- Lavernat
-

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

- Lhomme
- Loir en Vallée
- Luceau
- Marçon
- Montreuil~~le~~Henri
- Montval~~en~~sur~~le~~Loir
- Nogent~~en~~sur~~le~~Loir
- Pruillé~~le~~l'Éguillé
- Saint~~le~~Georges~~de~~la~~le~~Couée
- Saint~~le~~Pierre~~de~~Chevillé
- Saint~~le~~Pierre~~du~~Lorouër
- Saint~~le~~Vincent~~du~~Lorouër
- Thoiré~~en~~sur~~le~~Dinan
- Villaines~~en~~sous~~le~~Lucé

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour les Vallées de la Braye et de l'Anille

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Toutes les communes

- Berfay
- Bessé~~en~~sur~~le~~Braye
- Cogners
- Conflans~~en~~sur~~le~~Anille
- Dollow
- Écorpain
- La Chapelle~~le~~Huon
- Lavaré
- Marolles~~en~~lès~~le~~Saint~~le~~Calais
- Montaillé
- Rahay
- Saint~~le~~Calais
- Saint~~le~~Gervais~~de~~Vic
- Sainte~~le~~Cérotte
- Semur~~en~~Vallon
- Val~~de~~d'Étangson

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Valennes

Vancé

Vibraye

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Sud Est Manceau

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Brette-les-Pins

Challes

Changé

Parigné-l'Évêque

Saint-Mars-d'Ouillé

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour le Val de Sarthe

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Cérans-Foulletourte

Chemiré-sur-Sarthe

Étival-lès-Mans

Fercé-sur-Sarthe

Fillé

Guécélard

La Suze-sur-Sarthe

Louplande

Malicorne-sur-Sarthe

Mézeray

Parigné-l'Évêque

Roëzé-sur-Sarthe

Saint-Jean-du-Bois

Souligné-Flacé

Spay

Voivres-lès-Mans

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour la Communauté de commune de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Bernay~~en~~Neuvy~~en~~Champagne

Conlie

Crissé

Cures

Degré

Domfront~~en~~Champagne

La Chapelle~~en~~Saint~~en~~Fray

La Quinte

Lavardin

Le Grez

Mézières~~en~~sous~~en~~Lavardin

Mont~~en~~Saint~~en~~Jean

Neuvillalaïs

Neuvillette~~en~~Charnie

Parennes

Pezé~~en~~Robert

Rouessé~~en~~Vassé

Rouez

Ruillé~~en~~Champagne

Saint~~en~~Rémy~~en~~Sillé

Saint~~en~~Symphorien

Sainte~~en~~Sabine~~en~~Longève

Sillé~~en~~Guillaume

Tennie

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour l'Orée de Bercé – Belinois

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Écommoy

Laigné~~en~~Saint~~en~~Gervais

Marigné~~en~~Laillé

Moncé~~en~~Belin

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Saint-Ouen-en-Belin

Teloché

Merci de lister les communes de réalisation de l'action pour la Communauté urbaine d'Alençon

Si votre action se réalise sur l'ensemble de l'EPCI, sélectionnez uniquement l'option "Toutes les communes".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Toutes les communes

Arçonnay

Champfleur

Chenay

Saint-Paterne - Le Chevain

Villeneuve-en-Perseigne

3.4. Quand se déroule l'action ?

Date et durée

Les informations suivantes décrivent le déroulé d'une action type. Si une même action est proposée à plusieurs groupes, merci d'indiquer le déroulé auprès d'un seul groupe. Par exemple, si une structure propose une action en 12 séances à raison d'une séance par semaine à 4 groupes différents, merci d'indiquer "12 séances" pour le nombre de séances et "une fois par semaine" pour la fréquence.

S'agit-il...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

d'une action ponctuelle (type conférence)

d'une action sur plusieurs séances

Date de réalisation (même prévisionnelle)

Durée en nombre d'heures

Date de début (même prévisionnelle)

Date de fin (même prévisionnelle)

Durée totale de l'action en nombre de semaines

Nombre de séances prévues

Durée d'une séance

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Fréquence des séances

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Une fois par semaine
- Deux fois par semaine
- Trois fois par semaine
- Autre

Avez-vous des précisions à apporter sur les dates et durées de l'action (fréquence ou durée variable, plusieurs dates prévues...) ? Si oui, lesquelles ?

3.5. Quelle est l'évaluation envisagée ?

La démarche d'évaluation d'impact

- S'intéresser à l'impact d'une action, c'est chercher à identifier ses conséquences. Autrement dit, et appliqué au champ des actions collectives de prévention, c'est montrer ce que la participation à une action apporte en matière de prévention et donc dans quelle mesure elle répond à ses objectifs.
 - **En matière de prévention, les impacts attendus pour les bénéficiaires peuvent être l'acquisition de connaissances en matière de santé, des intentions de changement ou des changements effectifs de comportements.** Exemples : le bénéficiaire connaît les adaptations possibles dans son logement pour éviter les chutes, il augmente le nombre de sorties et loisirs, il modifie ses habitudes alimentaires, il intègre une activité physique dans son quotidien...
 - L'évaluation d'impact va au-delà du recueil de la satisfaction des personnes ou de données de bilan (nombre de personnes, nombre de séances...) : elle met en évidence et caractérise les changements recherchés par l'action.
- Plus d'informations et de repères sur l'évaluation sur le site de la CNSA / Centre de ressources et de preuves.

Pouvez-vous décrire les impacts ou changements de comportement attendus pour les bénéficiaires de cette action (objectifs spécifiques) ?

Quelles méthodes envisagez-vous pour suivre et évaluer les impacts ou changements de comportement attendus pour les bénéficiaires de cette action ? S'il n'est pas prévu d'évaluation particulière, merci d'expliquer ce choix.

3.6. Quels sont les moyens mobilisés ?

Merci de lister les ressources humaines mobilisées (compétence, formations diplômantes ou certifiantes, expérience, nombre)

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Merci de joindre les CV ou tout document pouvant justifier de la qualification des intervenants

Merci de lister les moyens matériels mobilisés pour mettre en œuvre l'action

4 - Partenariats

Les partenariats

Le rôle des partenaires peut être multiple :

- **Avant l'action** : pour concevoir l'action, identifier les problématiques spécifiques du territoire, repérer et recruter le public ciblé...
- **Au cours de l'action** : prêt de matériel, intervention au cours d'une ou plusieurs séances pour présenter l'offre locale...
- **Tout au long ou après l'action** : partage d'expérience et de conseils, évaluateur externe...

Quel que soit le moment d'intervention du partenaire, son implication et son rôle sont à prévoir dès la conception de l'action. Il est demandé ci-dessous de lister les partenaires ayant formalisé leur engagement et les partenaires sans engagement à date.

Merci de lister les noms et les rôles des partenaires avec lesquels un engagement est formalisé (joindre ci-dessous les preuves d'engagement)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si possible, merci de joindre les preuves d'engagements des partenaires

Merci de lister les noms et les rôles des partenaires sans engagement formalisé à date

5 - Budget

Montant total du projet

Montant sollicité auprès de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie dans le cadre du Volet CFPPA

Montant sollicité auprès de l'ARS dans le cadre du Volet PAC

Appel à projet commun CFPPA/PAC SARTHE 2026

Montant sollicité par année

Montant sollicité par année (exemple : "2024 : 5 000 €")

Montant sollicité par année (exemple : "2024 : 5 000 €")

Montant sollicité par année (exemple : "2024 : 5 000 €")

Merci de joindre le budget prévisionnel en utilisant le modèle à télécharger ci-dessous. Pour les projets pluriannuels, merci de remplir un tableau par année.

Au sein du budget, nous vous invitons à bien préciser :

- les co-financements
- les coûts de matériel
- la participation financière des participants le cas échéant

Pour connaître à quoi correspond chaque poste du budget, consultez la « notice pour vous accompagner dans votre demande de subvention » réalisée par le service public page 8 à 12 et la page 18 : <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51781&cerfaFormulaire=12156>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Merci de joindre le budget prévisionnel de l'action (pour les projets pluriannuels, un tableau par année)

6 - Attestation sur l'honneur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Merci de joindre l'attestation sur l'honneur à partir du modèle fourni (pour les associations uniquement)

7 - Dix lignes pour convaincre

Synthétiser les spécificités de l'action

Ces quelques lignes doivent permettre de comprendre la nature de l'action, ses spécificités et ses points forts par rapport aux besoins du territoire. L'enjeu est d'être bref, d'aller à l'essentiel tout en valorisant l'action. Il doit présenter le problème, la méthode et les résultats attendus.

Dix lignes pour convaincre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Merci de joindre les documents complémentaires qui vous semblent indispensables pour la compréhension du projet